

3525

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES ONGULÉS D'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE EN RELATION AVEC LEUR ECOLOGIE

PAR

Lucien BLANCOU

(Nice)

Nous tentons ici, en nous basant sur nos observations personnelles accumulées pendant près de trente ans et sur les témoignages rencontrés dans la littérature, de fournir quelques détails sur la répartition des Ongulés en Afrique Equatoriale Française. Cette Fédération se décompose en effet, pour les animaux, en une succession de zones biologiques en relation avec le climat et la végétation ; les différents facteurs qui interviennent en l'occurrence ont déterminé une répartition particulière des diverses espèces d'Ongulés.

Bien qu'il ne puisse être question d'apporter ici des précisions nouvelles sur les zones climatiques, un bref coup d'œil paraît indispensable avant de passer à l'énumération zoologique elle-même.

D'après les données actuellement connues, et détaillées en particulier par Aubréville, cette Fédération, aux limites d'ailleurs bien plus politiques et administratives que géographiques, est soumise aux climats suivants du nord au sud :

- I : Saharien ;
- II : Sahélo-Saharien ;
- III : Sahélo-Soudanais ;
- IV : Soudano-Guinéen (avec une subdivision S. guinéen-oubanguien) ;
- V : Guinéen forestier (oubanguien, congolais, congolais-lukénien, congolais-méridional, gabonais et haut-camerounien) ;
- VI : Angolais-Bas Congolais.

Quant aux provinces botaniques, elles se présentent ainsi, dans le même ordre, en partie d'après J. Trochain :

- A : Domaine *saharo-africain* des pseudo-steppes, depuis le 24° jusqu'au 15° Nord (Climat I) ;
- B : Domaine *sahélien* des savanes arbustives, du 15° au 11° (Climat II) ;
- C : Domaine *soudanien* des savanes arborées, du 11° au 8° (Climats III et IV) ;
- D : Domaine *oubanguien* des savanes forestières et de la forêt claire, du 8° au 4° (Climats IV et V) ;
- E : Domaine *centrafricain* de la forêt dense humide, du 4° N. au 4° S. (Climat V) ;
- F : Domaine *congolais* à savanes arbustives, à l'Est de la forêt dense, de l'Equateur jusqu'à 4° 30' et entre le 11° et le 16° 30' de longitude Est (Climat VI).

Comme l'a bien démontré Aubréville, « ce découpage est une résultante des climats actuels, des mélanges de plusieurs flores ancestrales au cours de leurs migrations consécutives aux variations du climat et de la physiographie dans les âges géologiques, et également des transformations phyllétiques dans le cadre géographique et des influences écologiques ».

Cet abrégé de l'état actuel de la flore pourrait être appliqué, sans modification, à celui de la faune. En effet, les types de végétation se classant d'eux-mêmes en climatiques ou édaphiques, suivant que le climat ou le sol sont déterminants, il est absolument incontestable que les espèces zoologiques en subissent la répercussion, les mammifères encore plus que les oiseaux, puisque bénéficiant de moindres facilités de déplacement.

Il y aurait à établir une étude détaillée des rapports entre les deux règnes dans le secteur traité ici. Mais de nombreuses précisions font encore défaut pour cela. Je ne puis donc qu'indiquer dans ces notes, et sans prétendre à la moindre originalité, la superposition des aires de répartition géographique des types de végétation climatiques ou pseudoclimatiques les plus apparents, et de celles des ongulés d' A. E. F.

Toujours du nord au sud, ces types principaux sont les suivants :

ces, dans les galeries édaphiques, et atteignant ainsi des latitudes climatiquement défavorables à ces espèces botaniques.

D'après G. Babault, l'hylochère serait brouteur d'herbes et non fousseur, du moins lorsqu'il sort en savane, ce que, pourtant, son boudoir, spécialement formidable, ne paraît pas indiquer, au contraire.

37) *Hippopotamus amphibius*

Celui-ci est un paisseur, aquatique et grégaire. Il se rencontre donc partout où il peut s'immerger facilement, en saison sèche, et trouve des pâturages suffisants au cours de ses randonnées nocturnes. C'est pourquoi il n'existe pas en terrain complètement forestier, soit, d'une façon générale, au nord de l'Equateur, dans le territoire du Gabon. Au Moyen-Congo, il est signalé dans tous les cours d'eau importants, mais certainement avec une densité très variable. En Oubangui-Chari et au Tchad, on le rencontre un peu partout où il trouve les conditions requises, mais beaucoup moins qu'on ne l'imagine, à distance, ou en raison de l'abondance des cours d'eau. C'est une espèce particulièrement persécutée.

38) *Diceros bicornis*

Le rhinocéros noir, bien près de l'extinction complète en A.E.F., à la fin de 1933, se reconstitue peu à peu, du moins en Oubangui-Chari. Il est signalé actuellement depuis la frontière du Cameroun presque jusqu'à celle du Soudan, principalement dans le bassin du Chari, entre le 7° parallèle et le 11°, mais il est surtout abondant à l'est du Gribingui jusqu'à la route Fort Archambault-Ndélé-Les Mbré, dans le bloc de réserves naturelles centrées sur le parc national du Bamingui-Bangoran. Un lapsus de Malbrant est à indiquer ici, car il pourrait induire involontairement en erreur. C'est il y a trente-cinq ans déjà que les rhinocéros noirs étaient abondants au Baguirmi, au Tchad (rien à voir avec le Bamingui en Oubangui-Chari), tandis que la 2^e édition de son livre (1952) indique quinze ans, comme la première (1936).

Normalement, l'aire du *Diceros* devrait s'étendre depuis le Sahel jusqu'à la zone guinéo-oubanguienne proprement dite, entre le 7° et le 14° parallèle. Dans les conditions actuelles, et avec le développement grandissant de l'élevage domestique notamment, il n'est pas à espérer que le rhinocéros noir puisse arriver à récupé-

rer son ancienne aire de distribution ; mais il devrait cependant augmenter encore beaucoup en nombre, si la protection en demeure efficace et constante.

39) *Ceratotherium simum*

Malheureusement il n'en est pas de même de son cousin, le rhinocéros de Burchell, peut-être plus soudanien encore. Au contraire tout espoir semble à peu près perdu de ce côté, car depuis vingt ans il n'a été obtenu aucun renseignement formel et précis pouvant permettre de croire à sa survivance au Tchad et en Oubangui-Chari. D'autre part la découverte, il y a une dizaine d'années, qu'un groupe de rhinocéros du Bahr-el-Ghazal, non loin de Wau, au Soudan, étaient des *Diceros*, non des *Ceratotherium*, amenuise encore les espoirs de repeuplement par l'est. La différence d'éthologie des deux espèces a joué encore contre le rhinocéros de Burchell plus grégaire que l'autre, puisqu'il fréquentait normalement les pâturages des bœufs domestiques, avec leurs bergers souvent aussi chasseurs que pasteurs, en tout cas ennemis implacables de tous concurrents herbivores de leurs troupeaux, presque autant que de tous carnassiers, semble-t-il.

40) *Rhinoceros de forêt*

J'aurais eu, certes, beaucoup de satisfaction à préciser ici l'aire géographique du Rhinocéros de forêt dense humide, dont j'ai pu signaler l'existence probable en 1954. Hélas, aucun indice nouveau, à plus forte raison aucune preuve matérielle ne m'a été fournie depuis lors de la présence de ce pachyderme fantôme. Tout espoir est loin d'être abandonné pourtant. En tout cas s'il existe, ou a existé récemment, ses limites devaient être entre l'Equateur et le 3° degré de latitude N., le 13° et le 17° degré de longitude E. D'autre part, G. Trial, dont j'ai fait la connaissance par lettre, depuis mon article paru dans *Mammalia*, m'a certifié à nouveau l'authenticité de sa rencontre, en fin de saison sèche (australe) de 1931 ou 1932.

41) *Equus asinus*

Cet âne sauvage, dont l'exacte identité même est quelque peu incertaine, n'existe que dans les montagnes désertiques du N.-E. du Tibesti, partageant le biotope des mouflons à manchettes.